

# Communiqué phytosanitaire

n° 18 du 8 juin 2022

## SOMMAIRE

### *Arboriculture*

- Tavelure et oïdium
- Feu bactérien
- Carpopapse des pommes et des poires
- Cochenille farineuse
- Hoplocampe
- *Drosophila suzukii*
- Hannetons

### *Viticulture*

- Evolution Mildiou
- Evolution Oïdium
- Traitements complémentaires au sol pour les secteurs protégés par voie aérienne
- Observations vers de la grappe

## ARBORICULTURE

### TAVELURE ET OÏDIUM

Selon le modèle d'Agrométéo, il reste encore 1-2% du stock d'ascospores. Il faut donc continuer la protection. Avant toute intervention, contrôlez vos vergers et la présence éventuelle de taches de tavelure. En cas de symptômes visibles, il ne faut plus employer de produits à effet curatifs. Seuls les produits de contact peuvent être appliqués. Les conditions météo annoncées pour les prochains jours seront aussi très favorables à l'oïdium. Eliminer les rameaux atteints et les sortir de la parcelle.

### FEU BACTÉRIEN

La pression en feu bactérien est très importante sur certaines parcelles. Il est fortement recommandé de contrôler les parcelles à risque. En cas de suspicion, ne touchez pas aux plantes, prenez une photo et contactez-nous (Tél. 027 606 76 05 ou [sca-oca@admin.vs.ch](mailto:sca-oca@admin.vs.ch)).

### CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le vol et la ponte du carpopapse sont en cours. Renouveler le virus de la granulose selon les recommandations de la firme.

### COCHENILLE FARINEUSE

Les captures dans les pièges mâles sont en augmentation. Selon le modèle, le pic de présence des adultes sera autour du 12 juin.

### HOPLOCAMPE

Selon l'espèce et la variété, les perforations d'hoplocampe sont encore bien visibles. Si cela n'a pas encore été fait, noter les parcelles avec présence pour un monitoring avec des pièges englués l'année prochaine.



## **DROSOPHILA SUZUKII**

Les captures dans le réseau de pièges restent très faibles (12 individus pour 15 pièges). Un lot de cerises a été contrôlé, aucune ponte n'a été observée.

## **HANNETONS**

La présence du hanneton horticole nous a été signalée. Il s'agit d'un petit hanneton de 8 à 10 mm dont le thorax a une coloration vert métallique. Cette espèce fait une génération par an. Les vols s'effectuent par temps ensoleillé. L'adulte apparaît de fin mai à fin juin et consomme les feuilles, fleurs et fruits de nombreux végétaux. Les larves se trouvent dans le sol et se nourrissent des racines.

Contre les adultes, il n'y a malheureusement pas grand-chose à faire. Des pièges Phyllotrap (Andermatt Biogarten) peuvent être utilisés pour surveiller le vol et dans une moindre mesure pour les piéger. Pendant le vol, ne pas tondre les gazons trop ras pour rendre la ponte au sol plus difficile.

Contre les larves, des produits à base du champignon *Metarhizium anisopliae* ou de nématodes peuvent être appliqués sur les gazons d'ornement.

Attention à ne pas confondre ce hanneton avec le scarabée japonais. Ce dernier possède cinq touffes de poils blancs de chaque côté de l'abdomen ainsi que deux touffes supplémentaires sur le dernier segment abdominal. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le [site d'Agroscope](#).

Cette année est celle du vol du hanneton commun dans le Valais central, notamment à Massongex, St-Maurice, Evionnaz, Sion, Bramois, Uvrier, St-Léonard et dans le district de Loèche. L'adulte mesure de 25 à 30 mm, il vole le soir. Son cycle dure normalement trois ans. En Valais, les larves occasionnent des dégâts dans les prairies et pelouses et dans certaines cultures. L'adulte peut causer des dégâts aux arbres fruitiers et forestiers. Comme pour le hanneton horticole, ne pas tondre les pelouses trop rasées (6-8 cm minimum) durant la période de vol des adultes pour empêcher les femelles de pondre au sol.

Contre les larves, des produits à base du champignon *Beauveria brongniartii* peuvent être appliqués sur certaines cultures.

## **VITICULTURE**

### **PHÉNOLOGIE / MÉTÉO**

La vigne a généralement atteint le stade "nouaison" à "développement des baies" dans l'ensemble du vignoble.

Les pluies survenues les jours passés ont atténué le déficit hydrique mais n'ont toutefois pas été suffisantes pour combler le manque d'eau en profondeur. A ce stade de développement, au vu de la sécheresse des mois passés et de l'évapotranspiration du sol et de la vigne, un apport d'eau s'avèrera opportun en considérant la nature du sol et la profondeur d'enracinement de la vigne.

La tendance orageuse se maintient jusqu'à jeudi. Dès vendredi le temps s'annonce généralement sec.

### **EVOLUTION "MILDIU"**

Suite aux précipitations des 10 derniers jours (entre 20 et 50 mm), le risque d'infection de mildiou a considérablement augmenté. Actuellement les symptômes (taches d'huile ou sporulantes) sont encore discrets.

A ce stade, il convient d'assurer une protection en traitant avant les précipitations (absence de précipitations prévues en fin de semaine) et après 15-20 mm de pluies. Prévoir de 150 à 200 g/ha de cuivre métal. L'association moitié-moitié bouillie bordelaise et hydroxyde de cuivre en cette phase de risque peut-être intéressante.

Pour rappel : la fréquence de traitement est plus importante que la dose et la forme de cuivre utilisée.



## EVOLUTION "OÏDIUM"

Le développement de l'oïdium est favorisé par les conditions orageuses qui règnent depuis plusieurs jours. A l'heure actuelle, seuls quelques symptômes d'oïdium ont été signalés sur du Chardonnay (cépage sensible). La vigne étant dans une phase de grande sensibilité, il est essentiel de maintenir une protection sans faille à 10 jours d'intervalle (+/- 2 jours) et de particulièrement **soigner l'application**. Le soufre mouillable doit être appliqué à la dose de 0.4 %, soit 4.8 kg/ha à la « floraison » et 6.4 kg/ha « après floraison ».

Les mesures préventives restent primordiales, notamment un effeuillage raisonné de la zone des grappes.

## TRAITEMENTS COMPLEMENTAIRES AU SOL POUR LES SECTEURS PROTEGES PAR VOIE AERIENNE

Afin d'optimiser la protection phytosanitaire dans les secteurs protégés par voie aérienne, il est indispensable d'intervenir au sol en effectuant un à deux traitements entre les stades nouaison et développement des baies.

Pour les parcelles en Bio, plus d'info sur la fiche technique éditée par le FIBL et Agroscope : <https://www.bioactualites.ch/cultures.html>

## VERS DE LA GRAPPE

Lors des contrôles de vers de la grappe, plusieurs tissages d'Eudemis ont été repérés dans des parcelles hors confusion des vignobles de Stalden, Gampel, Salquenen et Saxon (en confusion). Bien qu'il était devenu exceptionnel d'observer des vers de la grappe depuis une dizaine d'années, ces observations ne remettent pas en question la stratégie mise en place. Le seuil de tolérance n'a pas été atteint et aucun traitement ne se justifie à ce stade contre les larves (1<sup>ère</sup> génération).

Des contrôles de tissages peuvent encore être réalisés jusqu'au stade nouaison. Merci de contacter le responsable du secteur en confusion si vous observez des tissages.

Service cantonal de l'agriculture

